

**MIGRATION ET INTEGRATION SOUS
REGIONALE DANS L'ESPACE
UEMOA/CEDEAO³⁷ : APPORT DU LASSO³⁸ DANS
LE DIAGNOSTIC ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIERES
D'ACCES A L'EDUCATION, LA SANTE ET LA
PROTECTION SOCIALE DANS LES REGIONS DU
PORO, BAGOUE ET DU TCHOLOGO (COTE
D'IVOIRE)**

Guehi Zagocky Euloge

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo

Kone Issiaka

Université Alassane Ouattara de Bouaké

Abstract

This study addresses the issue of migrations and sub-regional integration in the WAEMU/ECOWAS. It is interested in migrants' access to public services of education, health, social protection and local dynamics of integration provided by civil society organizations (CSOs) and decentralized territorial authorities. More precisely, it shows the strategies implemented by LASSO and the outcomes resulting from the participatory approach used for the diagnosis and support of cross-border dynamics for the access to education, health, social protection's public services in the regions of Pôro, Bagoué and tchologo. From this work, it emerges that the access to utilities of education, health and social protection can constitute an alternative way to build social integration which is not an identity branding. Another result is the vital role that the social scientists can play through a commitment as actors of social change with a closer involvement of local actors in the initiatives for local purposes.

³⁷ Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA), Communauté Economique des Etats De l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

³⁸ Laboratoire des Sciences Sociales et des Organisations de l'université de Bouaké(LASSO)

Keywords: Migration, Integration, Public service, socio-anthropology of development, Côte d'Ivoire

Résumé

Ce travail aborde la problématique des migrations et de l'intégration sous-régionale dans l'espace UEMOA/CEDEAO. Il s'intéresse, à l'accès aux services publics de l'éducation, la santé, la protection sociale des migrants et aux dynamiques locales d'intégration portées par les organisations de la société civile (OSC) et les collectivités territoriales décentralisées (CTD). Plus précisément cette étude présente l'ensemble des stratégies mises en place par le LASSO et les résultats obtenus à partir de la démarche participative, dans le diagnostic et l'accompagnement des dynamiques transfrontalières d'accès aux services publics d'éducation, de santé et de la protection sociale les régions du Pôro, la Bagoué, et du Tchôlôgô. Il ressort de ce travail que l'accès aux services publics de l'éducation, de la santé et de la protection sociale peut constituer une alternative pour construire l'intégration sociale parce que n'étant pas le support d'un quelconque marquage identitaire. Mais aussi le rôle primordial que peut jouer les chercheurs en sciences sociales par un engagement comme acteur du changement social, en impliquant davantage les acteurs locaux dans la prise d'initiatives locales.

Mots Clés : Migration, Intégration, service public, Socioanthropologie de développement, Côte d'Ivoire

Introduction

Du fait des multiples crises, des conflits armés et des catastrophes naturelles qui règnent depuis deux décennies dans les Pays de la sous-région ouest-Africaine, de façon générale et en particulier en Côte d'Ivoire, au Mali puis au Burkina, nous assistons à un appauvrissement des Etats et des familles. Cette situation a entraîné également un processus de désresponsabilisation des parents et une responsabilisation précoce des enfants et jeunes, se traduisant par leur migration en vue d'accéder à des opportunités génératrices de revenus. L'enquête nationale de 2008 sur le travail des enfants estime que plus de 20% des enfants sont des immigrants, dont la majorité vient du Burkina Faso (11, 20%) et du Mali (3,60%). La cause fondamentale de la migration des enfants et des jeunes est donc économique, et elle constitue une stratégie de survie, pas seulement pour les enfants travailleurs, mais aussi pour leurs familles et leurs employeurs. Ainsi la problématique de ces migrations s'inscrit résolument dans la perspective du développement durable.

Le développement durable constitue un concept qui trouve sa source dans le registre de l'idéologie, au sens neutre d'un ensemble de valeurs, d'idées mobilisatrices et mises au service de l'action. Coextensive à plusieurs univers (symbolique, socioculturel, technologique, économique et politique), cette notion a été promue et déclinée en différents lieux sociaux, mais son impulsion principale est venue de l'espace des politiques internationales et des réseaux d'experts mondiaux travaillant en lien avec plusieurs organisations internationales et intergouvernementales (Koné, 2004). Le développement durable apparaît ainsi comme la clé de voûte de la recherche de nouvelles manières d'agir à travers des programmes, des projets pilotes et des conventions internationales (Tubiana, 2000). Il interpelle potentiellement tous les domaines de l'action publique et est aussi un référent adopté par la société civile, les grandes entreprises et les collectivités locales.

En outre, il est devenu une référence partagée par différents types d'acteurs économiques et sociaux, mais également un référent adopté par les chercheurs en sciences sociales.

Partant, nous assistons ces dernières années à une multiplication des recherches en sciences sociales sur les concepts, méthodes d'approche du développement durable avec en partage les points suivants : *les problématiques générales à travers l'équité, les conflits, les ressources, le patrimoine* (Jalta J. Veyret Y., 2010) ; *les types de territoires (villes, territoire rural, territoire de montagne, zone côtière, zone désertique)* (Gauchon P. Tellenne C., 2005) ; et *la démarche d'acteurs politiques d'aménagement du territoire, de mobilisation sociale, de gouvernance* (Allemand S. et al .,2010 ; Maréchal J.P. Quenault B., 2005 ; Goxe A., 2006).

Ces études sont pertinentes. Toutefois, au-delà de ce qui touche aux priorités thématiques, la manière même dont les recherches sont conduites apparaît au contraire comme un obstacle ou un frein pour des approches plus intégrées du développement social. L'inscription de la recherche sous l'égide du développement durable conduit à faire de la recherche « autrement », c'est -à-dire une recherche orientée dans une perspective d'engagement ou d'implication, ce qui nécessite une autre conception du développement à travers un réajustement des méthodes de recherche proprement dite (Koné, 2009).

La présente article se propose de montrer l'ensemble des stratégies mises en place par le Laboratoire des Sciences Sociales et des Organisations(LASSO) des Universités Alassane Ouattara de Bouaké et de l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, dans la conduite de l'étude relative à l'état des lieux de l'accès transfrontalier aux services publics de base, à savoir les services publics de l'éducation, de la santé et de

la protection sociale. Il s'est agi d'une part, à partir des structures sociales de l'éducation, de la santé et de la protection sociale d'investiguer et de documenter la problématique des migrations et de l'intégration sous-régionale, et d'autre part de répertorier les dynamiques locales d'intégration des populations frontalières portées par les organisations de la société civile (OSC) et des collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Ce travail s'appuie sur la dialectique et les paradigmes de la socio-anthropologie du développement notamment le paradigme de la participation. Le premier axe présente la méthodologie utilisée et le projet « Migration et intégration sous-régionale à travers les structures sociales de base ». Le deuxième axe analyse les approches novatrices, l'intervention du LASSO et les résultats dans ledit projet. Le troisième axe montre enfin l'intérêt des sciences sociales dans la résolution du problème de migration et de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de base de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.

Presentation du projet et methodologie

Présentation du projet : les espaces frontaliers/transfrontaliers comme opérateur d'intégration sous-régionale

Le projet dénommé « *Migration et intégration sous-régionale à travers les structures sociales de base* », intervient dans un contexte de mutation des processus de migration et d'intégration avec la volonté partout affichée de changer les stratégies de renforcement de l'intégration. En effet, au regard de la faiblesse des résultats engrangés par les politiques d'intégration menées jusque-là, il est de plus en plus question de partir du local comme espace pertinent pour impulser et accélérer l'intégration afin qu'elle profite véritablement aux populations. Les espaces frontaliers/transfrontaliers³⁹ apparaissent ainsi comme des lieux privilégiés d'intervention pour que l'intégration cesse d'être une simple question institutionnelle pour devenir une réalité dans la vie quotidienne des populations. Dans cette perspective, de multiples initiatives, politiques et programmes sont déployés par l'ensemble des institutions d'intégration⁴⁰. Cependant, le service public dont l'importance dans la construction du lien

³⁹ En témoigne le développement et la mise en avant du concept de « pays-frontière » ou encore d' « intégration de proximité » à la CEDEAO au début des années 2000.

⁴⁰ Voir le Programme d'initiatives transfrontalières (PIT) développé par la CEDEAO en 2005 ; le Programme frontière de l'Union africaine (PFUA) adopté en 2007 sur inspiration du PIT de la CEDEAO ; de la vision 20/20 développée aussi bien à la CEDEAO qu'à l'UEMOA et consistant à faire de l'intégration, une réalité profitable aux populations de ces institutions à l'orée 2020 ; du programme économique régional (PER), du Programme indicatif régional (PIR), du Fonds d'aide à l'intégration régionale des pays membres de l'UEMOA (FAIR) à l'UEMOA.

social et de la citoyenneté nationale n'est plus à démontrer⁴¹ reste insuffisamment pris en compte dans les politiques communautaires. Or, l'UEMOA et la CEDEAO en tant qu'organismes d'intégration et de coopération se veulent des espaces de construction d'une communauté politique, économique, sociale, culturelle, etc. Ce qui revient en un mot à la construction d'une citoyenneté communautaire. Cependant force est de constater que les politiques conduites jusque-là par ces organisations ne favorisent pas la construction de cette citoyenneté du fait notamment du faible accès aux services publics par les populations de ces espaces en général et par les populations en situation de mobilité en particulier. Ce qui est problématique puisque si l'intégration, à travers la coopération transfrontalière notamment, produit les résultats escomptés, elle aboutira à une mobilité accrue pour au moins deux raisons.

La première est en lien avec la question de l'accessibilité géographique des services publics selon les critères de l'éloignement/proximité et de qualité du service. Dans ce sens les populations d'une zone transfrontalière, par exemple, peuvent recourir à un service public pour ces deux raisons : soit le service public mis en place par leur propre État se trouve plus éloigné d'elles que celui mis en place par l'État riverain soit que ce dernier service public est de meilleure qualité que celui de leur État qui peut être plus proche. Dans ces deux hypothèses, il y a des mouvements de populations pour l'accès aux services publics et cela peut entraîner plus ou moins des problèmes de gouvernance administrative.

La seconde concerne la question des migrations pour l'accès aux ressources naturelles. Dans ce sens, l'exploitation minière semble être aujourd'hui le principal facteur de migration. La ruée vers l'or entraîne d'importants flux de populations vers les zones aurifères. Ce qui ne manque pas de poser des problèmes d'accès à des services publics comme ceux de l'éducation de base, de la santé et de la protection sociale. La résolution de telles problématiques dans les zones transfrontalières nécessite des politiques de coopération aussi bien infra-étatiques, qu'étatiques et supra-étatiques. Ces

⁴¹ Voyez par exemple, DUBOIS, V. (2003). *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Études politiques. Paris : Économica ; DECRETON, S. (1999). (Sous la direction). *Service public et lien social*. Logiques juridiques. Paris : L'Harmattan. Dans le même sens, voyez Jacques Chevallier (*Le service public*, Paris, PUF, QSJ ?, 1991) qui montre que le service public est un *mythe légitimant*. Plus proche de nous, le Laboratoire Citoyennetés dispose d'une masse importante d'informations critiques sur ce sujet qui montrent clairement le potentiel intégrateur du service public. Il s'agit des résultats issus d'enquêtes menées notamment à travers les programmes « Amélioration de la délivrance des services publics locaux (ASPL) » et « État local ». Les résultats de ces recherches montrent que le service public est un facteur important dans la construction de la citoyenneté au niveau local et national dans la mesure où il est la traduction concrète des politiques publiques étatiques.

deux facteurs émanent ou sont subsumés par les concepts d'étranger social (du point de vue des sociétés locales) et d'étranger politique (du point de vue des États) qui entraîne une intégration différenciée au sein d'un même État ou entre deux États. Il y a donc lieu de renforcer l'intégration en partant du bas si l'on veut faire l'économie des conflits entre populations au niveau des zones frontalières.

La contribution du LASSO au traitement de la problématique des migrations et de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire

Au regard des constats qui précèdent et avec la volonté d'apporter sa contribution à la construction de l'intégration sous-régionale, le LASSO a choisi d'exécuter ce projet autour de la problématique de la migration et de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire. L'hypothèse de travail est la suivante : *la migration et l'intégration des citoyens des États membres de l'UEMOA et de la CEDEAO dans une communauté politique, économique, sociale et culturelle passent par un accès fluide de ces citoyens aux services publics à la fois dans leurs États d'origine que dans celui de leur résidence*⁴².

Les thématiques et les questionnements

On l'a déjà mentionné, il s'agissait principalement, d'une part d'investiguer et de documenter la problématique des migrations et de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire et d'autre part à répertorier les dynamiques locales portées par les OSC et des CTD et initiées par le LASSO. Les facteurs de blocage en ce qui concerne tous ces points ont également été documentés.

Dans tous les cas, les dimensions suivantes ont été prises en compte :

- Comment les migrations et l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire sont-elles abordées et prises en charge par l'État ?
- Comment les services techniques ainsi que les CTD de l'État ivoirien prennent-ils en charge cette question (l'état de l'offre de service)?
- Comment sont également organisées les OSC par rapport à cette question ?

⁴² L'idée sous-jacente étant que si le service public est un facteur important de construction du lien social national, il peut jouer le même rôle dans la construction de la citoyenneté communautaire dans la mesure où la mobilité est en lien avec l'accès aux ressources naturelles et aux services publics permettant l'atteinte du bien-être.

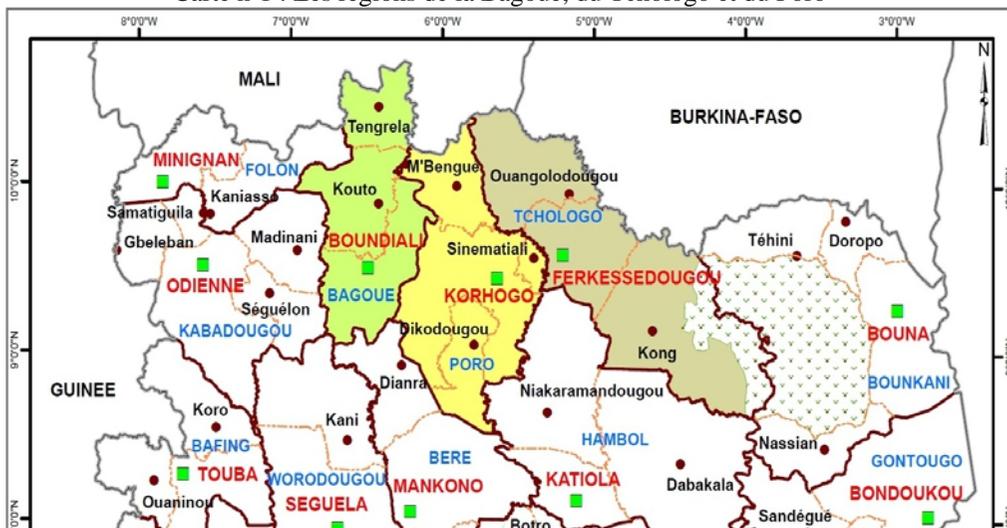
- Comment se déroulent quotidiennement l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire ?
- Quelles sont les relations entre les nationaux et les non-nationaux à propos de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire ?

Sites de l'étude

Cette étude s'est effectuée dans trois régions frontalières de la zone Nord de la Côte d'Ivoire (Voir carte n°1):

- La région de la Bagoué (Boundiali, Nigouni, Kolonza, Kouloussou, Tengrela);
- La région du Pô (Korhogo);
- La région du Tchôlôgô (Ferkessedougou, Ouangolodougou, Kaouara, Laleraba, Toumoukôrô, Pôgô)

Carte n°1 : Les régions de la Bagoué, du Tchôlôgô et du Pô



Source : CNTIG, 2015

Démarche méthodologique

Dans le souci d'impliquer les acteurs locaux des zones transfrontalières dans la recherche de solutions durables aux problèmes des migrations et de l'intégration sous-régionale, La méthodologie de travail choisie par le Lasso est la démarche participative. Elle a consisté d'abord à l'identification de groupes stratégiques⁴³. Ces groupes stratégiques

⁴³ Olivier de Sardan (1995) définit les groupes stratégiques comme des groupes d'acteurs (réels ou virtuels) qui se constituent et qui partagent les mêmes positions par rapport à un problème précis. De ce fait, ils varient en fonction des problèmes ou d'enjeux. Ils peuvent renvoyer à des caractéristiques statutaires ou socioprofessionnelles (sexe, caste, métier, etc.),

concernent les communautés locales et les leaders communautaires, les autorités administratives (Préfets, sous-préfets, Maires) et coutumières (chef de village, chef canton), les agents des services publics, les Organisations de la Société Civile (OSC), les usagers et travailleurs des services sociaux de base des trois régions.

L'identification de groupes stratégiques sur les différents sites de la Bagoué, le Pôrô et le Tchôlôgô, a permis de confronter dans des ateliers hétérogènes, les visions et opinions des acteurs locaux sur le déroulement quotidien de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale dans les zones transfrontalières en Côte d'Ivoire, l'importance des structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale dans l'intégration sous-régionale, l'implication des OSC sur la question, le rôle des services techniques ainsi que les CTD de l'Etat ivoirien (l'état de l'offre de service), les relations entre les nationaux et les non-nationaux à propos de l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale en Côte d'Ivoire

Après les échanges et dialogues dégagés pendant les ateliers, une séance de restitution est organisée. Un représentant de chaque groupe présente les résultats des réflexions sur un support et répond aux questions d'éclaircissement.

Chaque exposé est suivi d'un débat entre les différents participants. Débats centrés sur les points de convergence et divergence capitalisés pouvant permettre d'aboutir à un consensus.

En d'autres termes, l'assemblée procède à la validation des points de convergence et discute les points de divergence.

A la fin de chaque restitution, une synthèse rassemblant les points d'attention ressortis des exposés des différents groupes et débats est réalisée.

La restitution des ateliers par les participants a fait l'objet de points de convergence qui seront présentés sous forme de résultats, après triangulation et comparaison des données recueillis dans les différentes régions transfrontalières du Tchologo, de la Bagoué et du Poro.

Analyse des approches novatrices et l'intervention du lasso

Dans cette partie, nous présenterons le modèle d'analyse qui structure notre démarche dans le cadre du projet (« Migration et accès des populations aux services sociaux de l'éducation, de la santé et de la protection sociale dans le nord ivoirien ») à partir duquel les autorités administratives, les populations locales et les chercheurs en sciences sociales se sont impliqués

parfois à des réseaux de solidarité ou de clientèle, parfois à des parcours biographiques et des stratégies individuelles

dans la mise en œuvre d'un projet de développement durable en Afrique de l'Ouest.

L'approche du paradigme de la participation en matière de développement durable

La participation est devenue l'approche d'intervention autour de laquelle semble se fonder un consensus en ce qui concerne la manière d'impliquer les populations aux différentes étapes de la réalisation d'un projet. Cette approche autorise toutefois diverses pratiques : « *mobilisation au travail plus ou moins volontaire et enthousiaste, le fait d'être consulté avant un projet, de contribuer à une enquête sous forme d'entretien collectif au profit de l'équipe de projet, de bénéficier d'une action censée renforcer son propre pouvoir, d'être invité à une négociation pouvant peut-être déboucher sur des décisions en sa faveur* (Lavigne- Delville E P. et Mathieu M., 2003). Selon le Glossaire du Développement Durable, la participation se définit comme le « fait de prendre part » (Brodhag, Christian, 2001). On y retrouve que: « *La participation est efficace lorsque les membres du groupe ont des possibilités suffisantes et égales d'inscrire les questions à l'ordre du jour et d'exprimer leurs préférences quant aux résultats dans le cadre du processus de prise de décision. La participation peut être directe ou s'exercer par l'intermédiaire de représentants légitimes. Ce glossaire présente une typologie de la participation à huit procédés ou encore niveaux classés du moins au plus participatifs : « Information: action de donner (unilatéralement) des renseignements ; Consultation: action de solliciter un avis ; Concertation: action d'échanger des avis (préétablis) et de rechercher un compromis ; Dialogue: action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vues et propositions ; Implication: action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité ; Participation: action de s'associer activement à un processus ; Appropriation: action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante ; Adhésion: action de s'allier et de partager totalement les objectifs ».* Notre analyse s'est fondée sur un modèle de participation construit sur la base de l'objectif de la cohésion sociale entre les populations et précisément sur l'intégration sous-régionale à travers les structures sociales de l'éducation, de la santé et la protection sociale dans le nord ivoirien. L'identification des acteurs a laissé voir les populations ivoiriennes et non-ivoiriennes, les autorités coutumières et administratives, les juristes, les leaders d'opinion, les responsables politiques, les responsables des ministères ayant en charge des questions d'éducation, de santé et de protection sociale, les travailleurs sociaux de même que tous ceux qui sont partie prenante dans ce projet.

Dans le cadre dudit projet, les objectifs attribués à la participation comportait une dimension politique, laquelle peut être définie comme « *un*

mode d'organisation sociale où le pouvoir de décider ne serait plus confisqué par quelques-uns mais systématiquement partagé avec les personnes composant les communautés de vie (villes, régions, pays) » (Logie, 2003). Dans cette perspective, l'ensemble des groupes identifiés plus haut prend part aux décisions qui les concernent. En ce sens, ce type de participation implique que les populations, même marginalisées acquièrent le pouvoir de prendre part à l'élaboration, la prise de décision et le suivi des interventions de développement. La prise en charge du développement par les populations représente un objectif considéré indispensable au succès et à la pérennité tant des politiques que des programmes de coopération au développement. Les bénéficiaires de projets, les populations doivent devenir maintenant actrices et maîtres des changements qu'elles souhaitent voir naître dans leur milieu (Koné, 2009). Ainsi donc, sous sa forme politique, « La participation des populations consiste à restituer à celles-ci un pouvoir d'initiative et de décision dans la définition et la mise en œuvre des actions et programmes qui concernent son propre avenir. Cela signifie que les intervenants extérieurs et les États reconnaissent les paysans, éleveurs, artisans, etc... comme des acteurs du développement, des partenaires à part entière et non comme les cibles d'un projet extérieur ou les moyens de mettre en œuvre des décisions prises sans eux. [. ..] Une intervention n'est donc participative que si elle résulte de compromis, explicites et négociés, entre les intérêts des différents acteurs. » (Bonnal, J., 1995)

Les résultats de l'étude

Etat des lieux du service public de base : aperçu des infrastructures de l'éducation et de la santé dans les régions la Bagoué, le Pôro et du Tchôlôgô

Korhogo est le chef-lieu du district des savanes et de la région du Pôro. En matière d'infrastructures éducatives le département est assez fourni. Il compte selon nos informateurs une université, 282 écoles dont 254 pour le public soit 90% et 28 pour le privé soit 9,6%. La sous-préfecture de Korhogo compte 55% des écoles publiques et 29% des écoles privées du département.

Malgré sa bonne position géographique, le département de Ouangolodougou dans la région du Tchôlôgô souffre d'une insuffisance d'infrastructures scolaires. Il compte pour l'essentiel 2 lycées, 23 écoles primaires publiques et un collège ; Ce qui correspond à au moins une école primaire par village.

La région de la Bagoué compte environ une dizaine d'établissements scolaires secondaires et une vingtaine d'établissements primaires. Chaque village de la région compte au moins une école primaire. Toutefois, comme à Nigouni, village situé à 10 minutes au nord de la ville de Tengrela, de nombreux villages ont une organisation particulière au niveau de

l'enseignement. Ces villages comptent une école primaire de trois classes qui referme chacune les deux niveaux du CP, du CE et du CM ; avec un nombre limité d'instituteurs.

Au niveau sanitaire, dans la région du Tchôlôgô tout comme dans les autres régions, l'état sanitaire ne répondant pas aux normes du système de santé de la Côte d'Ivoire. Normalement l'offre des soins est organisée selon une pyramide sanitaire à 3 niveaux :

- Le niveau primaire est constitué des établissements sanitaires de premier contact (ESPC) qui sont les centres de santé (CS) et les centres de santé spécialisés.

- Le niveau secondaire est constitué des établissements de recours pour la première référence (hôpitaux généraux, centres hospitaliers régionaux et centre hospitalier spécialisé)

- Le niveau tertiaire est composé des établissements sanitaires de recours pour la deuxième référence (centre hospitalier universitaire et l'institut national d'hygiène publique). Dans tous les départements de la région du Tchôlôgô, il n'existe que des établissements sanitaires de niveau primaire. Les communes de Ouangolo et de disposent d'un hôpital général dont l'offre des soins est extrêmement limité : Pas d'unité de chirurgie ou gynécologie.

Toutefois, Korhogo a bénéficié à travers le PPU (Programme Présidentiel d'Urgence) d'un tableau sanitaire reluisant : un centre hospitalier régional, un hôpital, 65 centres de santé, un centre de transfusion sanguine, un CAT (Centre Anti-Tuberculeux), un institut d'hygiène, des dispensaires, des secteurs de santé rural et 06 pharmacies. Quant au département de Ouangolo, la localité de Laleraba située sur l'axe Ouangolo-Burkina ne bénéficie pas de centre de santé. Il faut revenir 15 km avant pour trouver un centre de santé urbain (CSU) à Kôrônani.

L'accès aux services publics de l'éducation, de la santé et de la protection sociale : un levier d'intégration dans les zones transfrontalières de la Bagoué, le Pôrô et du Tchôlôgô

Dans la région du Pôrô, Au niveau de l'accessibilité à l'éducation, aucune différence notable n'a été révélée. Toutes les populations ont un libre accès à la formation. Quel que soit la nationalité ou l'origine, il faudra produire un extrait d'acte de naissance et prévoir la somme de 3000fcfa pour scolarisés un enfant. Toutefois, pour la participation aux activités de gestion des écoles les populations non-ivoiriennes (Malien, Burkinabé) affirment ne pas être sollicitées pour la création, l'organisation et la gestion des comités de gestions des écoles (COGES). Une attitude qui est souvent interprétée par ces populations comme une forme d'exclusion.

Au niveau de la région du Tchôlôgô, le manque d'infrastructure scolaire occasionne de réelles difficultés dans la gestion de ces écoles. Toute chose qui a un impact sur l'accès à cette infrastructure de base très importante pour toute communauté. Ici aussi, les communautés non-ivoiriennes ne sont point associées à l'organisation et à la mise place des COGES dans ce département même si comme les ivoiriens, ces derniers présentent un extrait d'acte de naissance et paient au même titre que les populations ivoiriennes les frais d'inscription.

Dans toutes les villes visitées, notamment à Ouangolodougou, aucune dynamique n'a été constatée quant à la participation des non nationaux à la gestion des écoles à travers les COGES. Cette situation est regrettable pour ces populations qui la perçoivent comme un mépris à leur égard. La lecture qui se dégage de cette réalité peut être appréciée sous deux angles.

En effet, la personnification⁴⁴ de ces structures à travers les leaders de quartier a encouragé son basculement dans le monde politique. Il faut le noter, les associations sont récupérées par les politiques pour des aspirations électoralistes. À côté de cela, l'inactivité de la plupart des présidents des COGES les poussent à en faire les activités génératrices de revenu. Ce fait explique une exclusion des non nationaux aux activités des COGES. Cela représente un frein à l'intégration sociale de ces populations. Mais un risque pour une déscolarisation de leurs enfants à la longue.

Dans la région de la Bagoué, malgré le manque d'infrastructure, l'accès à l'école est une réalité pour toutes les populations.

Pour ce faire, chaque parent a l'obligation de fournir un extrait d'acte de naissance pour son enfant accompagné d'une somme de 5000f cfa (environ huit Euro) comme frais d'inscription. En ce qui concerne la gestion de ces écoles, elle s'apprécie sous deux angles : le premier se situe au niveau des villages où les non-ivoiriens ne s'y intéressent pas. Ces derniers préfèrent inscrire leurs enfants à l'école et vaquer à leur occupation. En réalité, la gestion des écoles se fait entre les maîtres et la chefferie qui très souvent se fait représenter par un jeune du village qui a un niveau d'étude acceptable. Cette gestion locale de l'enseignement permet à la chefferie de porter à la connaissance des maîtres les préoccupations des populations et vis-versa même si les non nationaux ne sont pas directement impliqués dans la gestion de l'école. L'on ne saurait donc parler d'une exclusion quelconque ou de discrimination en ce qui concerne ce type de gestion. Dans un autre volet, en ce qui concerne la gestion de l'école dans les villes, la participation des non nationaux aux activités des COGES est très réduite. Ils n'y accordent pas une

⁴⁴ Toute association et groupement politique a une connotation politique en Côte d'Ivoire, ce qui fait que les COGES à travers leur leader n'échappent pas à cette réalité. Le politique fait de la récupération pour des visées électoralistes.

grande importance car pour eux après l'inscription de leurs enfants, les autres tâches incombent au maître d'école. Aussi pour les nationaux, la faible participation de ces non nationaux à ces activités ne constitue pas un frein à la cohésion sociale mais relève de leur non disponibilité. Le plus important ici c'est l'indifférence des uns et des autres quant à savoir, qui est étranger et qui ne l'est pas.

Plusieurs OSC et structures d'éducation se sont engagées avec des organisations et structures des pays limitrophes dans des initiatives visant l'intégration sous-régionale des populations. Parmi ces nombreuses initiatives, les plus remarquables concernent la formation professionnelle et l'apprentissage d'un métier offert par l'ONG « Yeti » de Ouangolo aux enfants et jeunes migrants mendiants ou exploités comme travailleurs dans les zones aurifères et connus sous le vocable de « talibés » en vue de leur intégration par l'amélioration de leur condition de subsistance. Ensuite les projets et programmes portés par l'ONG « ARK-IRADEL » offrant une alternative d'éducation scolaire et une protection sociale aux « enfants bouviers » des communautés peuhl burkinabé et malienne en transhumance pastorale dans le nord de la Côte d'Ivoire. Et finalement le partenariat entre l'université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire) et le CIRDES de Bobo dioulasso (Burkina-Faso), facilitant la mobilité des enseignants et étudiants dans le cadre des échanges scientifiques sur l'élevage et visant le renforcement de la recherche-développement pour améliorer la santé des animaux domestiques et accroître leur production en vue de satisfaire aux besoins croissants des populations, notamment en viande et en lait. Ce qui permettra d'améliorer les revenus des différentes populations et contribuera ainsi à la réduction de la pauvreté dans les deux pays dans le respect de l'équilibre écologique.

Concernant l'accès aux services de santé, ce qu'il faut relever est que le système de santé ivoirien ne fait pas de distinction entre les nationaux et les non- nationaux. Il n'existe pas de mention Nationalité sur les fiches de consultations dans les différentes localités selon nos informateurs. Les offres de soins sont gratuits et la consultation des enfants de plus de 6 ans est de 200 frs pour toutes les populations (nationaux et non-nationaux). Toutefois, il y a des nationaux et des non-nationaux qui vont se faire soigner de l'autre côté de la frontière.

À Koulousson dans la région de la Bagoué, l'absence de centre de santé, la proximité géographique (17 Km) avec le centre de santé de Kadiana au Mali qui dispose d'un centre de santé avec un plateau technique bien équipé et le bon état de la route sont les facteurs déterminants qui incitent les populations à traverser la frontière, pour bénéficier des soins dans cette localité Malienne.

Au niveau de Laleraba, localité située à la frontière avec le Burkina, nous avons relevé que la population se rendait dans les localités frontalières du Burkina et quelques unes à Kaouara ou à Ouangolo. Les raisons évoquées, qui sont l'absence de centre de santé et la crise militaro-politique qu'a connu la Côte d'Ivoire, incitent les populations à se rendre du côté du Burkina pour bénéficier des soins médicaux.

Pour l'ensemble de nos enquêtes nationales et non-nationales il n'existe pas de discrimination dans la délivrance des soins médicaux.

De façon générale, toutes les populations de la zone d'étude ont accès aux services sociaux de base. Les différents services de la santé et d'éducation, ne font pas de distinction entre les individus quelque soit leur origine.

Intérêt des sciences sociales dans la résolution des problèmes sociaux suscités par les migrations

Pour aborder la question du lien entre sciences sociales, migration et accès des populations aux services sociaux de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, il a été intéressant d'entrevoir d'une part la manière dont ce type de connaissance s'est concilié avec l'action et d'autre part les contributions de la sociologie et de l'anthropologie dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la cohésion sociale.

Conciliation de la connaissance et des logiques de l'action

Les recherches et interventions menées dans les différentes disciplines des sciences sociales ont-elles une contribution à apporter à la construction de la cohésion sociale ? La réponse va de soi et elle est affirmative. La connaissance scientifique des problèmes, l'invention de nouvelles réponses techniques, institutionnelles et économiques, l'observation des transformations opérées sous l'égide du développement durable ou celle des écarts entre les tendances à l'œuvre et les objectifs du développement durable ne peuvent être que des ingrédients importants pour la concrétisation de cette orientation dès lors qu'on en accepte la validité de principe.

Les défis de la migration à la manière d'autres objectifs de la collectivité ou de différentes demandes sociales, fait saillir aux yeux des chercheurs des problèmes nouveaux, sources de questions de recherche inédites, ou modifie l'ordre de priorité préexistant des agendas de recherche. Pour stimuler leur prise en charge, les gestionnaires des politiques de recherche suscitent des actions (appels d'offre) ou ajoutent de nouveaux cadres de recherche (programmes nationaux et internationaux) visant à fédérer les efforts des chercheurs autour des questions précises posées. Ces problèmes les conduisent à adopter des approches disciplinaires standard ou

à mettre sur pied des approches nouvelles, notamment à l'interface de plusieurs disciplines ;

Les défis de la migration constituent en tant que tel un nouvel objet de recherche spécialisé, qui pourrait peut-être déboucher un jour sur une nouvelle spécialité scientifique : les sciences de la paix sociale. Cet objet pourrait alors intéresser des spécialistes des sciences de la société (juristes, sociologues, politistes, économistes, anthropologues, philosophes).

En forme d'écho réflexif des pratiques sociales et des transformations socio-économiques, cette recherche et expertise contribue à affermir la thématique en identifiant des régularités touchant aux mécanismes d'intégration, en discernant des opportunités, en traçant des voies, en proposant des mesures (indicateurs pour la cohésion sociale).

L'inscription des sciences sociales sous l'égide du développement durable en relation avec la cohésion sociale conduit à faire de la recherche et à intervenir " autrement ". Cette situation appelle à développer des postures de recherches nouvelles s'inscrivant dans une logique d'intervention pour transformer les situations tout en produisant des connaissances. Démarches et pratiques sont touchées, en particulier au stade de la formulation des questions et à celui de la mise en discussion des résultats, mais aussi de la méthode de recherche proprement dite. Il va en résulter à la fois l'attribution d'une place plus importante à des dispositifs de recherche finalisée et transdisciplinaire, conçus en fonction de l'abord intégré de problèmes transversaux, et l'émergence de nouvelles modalités d'articulation entre l'activité de recherche et celle des groupes sociaux concernés par la thématique de la cohésion sociale ou exerçant une influence significative sur la gestion des migrations et intégrant des constructions portées par les acteurs eux-mêmes.

De manière plus concrète, la démarche du Lasso vise à développer des compétences locales ou régionales et à donner aux bénéficiaires et aux partenaires la possibilité d'analyser leur expérience dans et sur la question, afin de la partager à un niveau plus large. Grâce à ce processus, le Lasso encourage la participation des communautés, les aide à s'interroger, à analyser et à articuler clairement leur perception de la situation et des solutions depuis leurs propres perspectives. Les communautés locales, en particulier concernées par la question sont responsabilisées à tous les niveaux et dans toutes les interventions liées à la migration, afin que leurs préoccupations, leurs besoins et leurs opinions par rapport au contexte spécifique de l'intégration soient pris en compte.

Une telle option leur a permis dans bien des cas de défendre elles-mêmes leurs droits. La nouvelle approche de travail du Lasso à travers ces thématiques ne consiste pas seulement à fournir des services, mais également à susciter un changement en vue d'une paix durable et consensuelle. Le

Lasso travaille sur les questions de développement depuis quelques années. Ses initiatives consistent pour l'essentiel dans l'organisation de colloques, d'activités d'études et de recherche-action, de rencontres intercommunautaires destinées à créer des conditions de dialogue inter et intra-groupes dans une logique de gestion ou de prévention de conflits, d'ateliers de formation multi-acteurs, des programmes divers avec d'autres organisations pour traiter les questions spécifiques relatives à la cohésion sociale.

Importance de la sociologie et de l'anthropologie dans les programmes de développement

L'apport de la sociologie dans le développement est beaucoup plus marqué sur l'analyse des interventions. Par « analyse des intervenants », on entend toute une série d'outils permettant de trouver et de décrire les intervenants en se fondant sur leurs caractères qualitatifs, leurs relations mutuelles et leurs intérêts à l'égard d'une question ou d'une ressource donnée. Ce type d'analyse est structuré autour de la notion d'acteurs sociaux qui, au sens moderne ne désigne pas seulement des personnes ou des particuliers, mais aussi des groupes et des organisations qui ont des intérêts dans un système ou y prennent une part active. Pour en clarifier le sens, il est utile de se demander à quoi sert une analyse des intervenants dans la problématique des migrations. Il y a plusieurs raisons d'y procéder (Grimble et Wellard, 1996) :

- Empiriquement, pour découvrir les schémas d'interaction existants ;
- Analytiquement, pour améliorer les interventions ;
- Pour en faire un outil de gestion dans l'élaboration de nouvelles approches ;
- Pour préserver la cohésion sociale.

On peut dire que c'est un moyen de comprendre un système en identifiant les acteurs clés ou les intervenants et en évaluant leurs intérêts respectifs à l'égard de ce système (Grimble R. Chan M., 1995).

De plus, l'analyse des intervenants est également un thème essentiel de la migration et de ses complexités, elle plonge de profondes racines dans la sociologie du développement au chapitre des acteurs sociaux (Long, 1992).

Grimble et al. (1995) présentent une liste flexible d'étapes à suivre dans une analyse des intervenants :

- Déterminer l'objet principal de l'analyse ;
- Apprendre à connaître le système et ses décideurs ;
- Identifier les principaux intervenants ;
- S'informer sur les intérêts et les caractéristiques des intervenants et sur les circonstances ;

-Découvrir les schémas et les contextes des interactions entre les intervenants ;

-Définir de nouvelles options de gestion. Il y a trois grandes phases : définir le problème, analyser les contraintes et les possibilités, et se mettre d'accord sur un plan d'action. Ces phases sont communes à plusieurs méthodes cherchant à entraîner les intervenants multiples dans une analyse et une action conjointes en matière d'accès des populations transfrontalières aux services publics, en particulier à ceux de l'éducation, de la santé de base et de la protection sociale en Côte d'Ivoire.

La contribution de la sociologie dans le développement durable est appuyée par l'anthropologie. L'anthropologue, autrefois si soucieux de la protection des savoirs locaux qui lui ont été révélés grâce à son approche attentive et minutieuse, souvent solitaire, est désormais appelé à les rendre publics, à les dévoiler au grand jour, souvent d'ailleurs à l'occasion de mises en scènes remarquables. En faisant cela, il s'agit pour lui de protéger de manière effective autant ces savoirs que ceux qui les portent en tant que sujets politiques, et de les faire contribuer aux débats en cours, notamment sur la gestion durable des diversités. Pour l'anthropologue intervenant dans le champ de cet objet d'étude, il placera les acteurs dans leur contexte socioculturel et historique. Il aborde le cadre socioculturel et tente de mettre en perspective le rôle primordial joué par la culture dans la formation des opinions, attitudes et comportements par rapport à l'accès des populations transfrontalières aux services publics, en particulier à ceux de l'éducation, de la santé de base et de la protection sociale en Côte d'Ivoire. Afin de rendre compte au mieux de la réalité de terrain, il privilégie la parole des populations elles-mêmes. Il laisse donc une large part aux échanges entre les acteurs. L'anthropologue s'engage et devient acteur du changement social, puisque celui-ci relie désormais le développement et la cohésion des sociétés à la problématique des rapports nationaux/non-nationaux dans l'accès transfrontalier aux services publics, en particulier à ceux de l'éducation, de la santé de base et de protection sociale en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Il ressort de cette étude que le service public de l'éducation, la santé et de protection sociale du local frontalier peut constituer une bonne alternative pour construire l'intégration et la cohésion sociale entre les populations frontalières, dans la mesure où celui-ci n'est le support d'un quelconque marquage identitaire. Cette perspective est envisageable en stimulant la coopération entre les acteurs transfrontaliers comme les OSC, les régions, les communes etc. dans l'identification et la mise en œuvre de projets transfrontaliers.

Aussi, les chercheurs en sciences sociales ont ici un rôle primordial à jouer par un engagement comme acteur du changement social en impliquant davantage les acteurs locaux dans la prise d'initiatives favorisant l'intégration et leur participation à la recherche de solutions durables. C'est la stratégie adoptée par le Lasso en expérimentant la méthode participative au travers d'ateliers de réflexion et de discussion entre les différents acteurs concernés par l'accès aux services publics de l'éducation, la santé et la protection sociale des nationaux et non-nationaux, dans le but de favoriser le dialogue entre les parties prenantes et l'émergence de projets propre à ces acteurs et pouvant contribuer à l'intégration des différentes populations.

References:

- Allemand, S. et al (2010). Ethique et développement durable, Actes de la conférence du 6 mars 2009, Paris, L'Harmattan.
- Brodhag, Christian, (2001). *Glossaire du développement durable*, En ligne: <http://w\Vw.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/glossaire-dd.pdf> Consulté le 07Août 2014
- Bonnal, J. (1995). Participation et risques d'exclusion: réflexions à partir de quelques exemples sahéliens, série «Participation populaire», 9, chapitre J.
- Gauchon, P. et Tellenne C., (2005). Géopolitique du développement durable. , Paris, Rapport Antheios, PUF.
- Grimble, R. et M. K. Chan, (1995a). Stakeholder analysis for natural resource management in developing countries, *Natural Resources Forum*, 19(2), 113-124
- Grimble, R., M.K. Chan, J. Agliomby et J. Quan, (1995b). Trees and trade-offs: a stakeholder approach to natural resource management, Institute international pour l'environnement et le développement, Londres (R.-U.), *Gatekeeper Series 52*.-
- Grimble, R. et K. Wellard, (1996). Stakeholder methodologies in natural resource management : a review of principles, contexts, expériences and opportunities, document présenté lors d'un atelier sur les méthodes socio-économiques du NRSP de l'Overseas Development Administration, Londres (R.-U.), les 29 et 30 avril 1996.
- Goxe, A., (2006). Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques. In Pasquier R., Simoulin V et Weisbein J. : *La gouvernance territoriale, pratiques, discours et théories*. Paris, LGDJ, coll. Droit et Société, T.44, 151-170.
- Jaltaj. et Veyrety., (2010). Développements durables : tous les enjeux en 12 leçons, Paris, Autrement.
- Kone I., (2004). Les facteurs de la crise identitaire en Côte d'Ivoire. *Revue Scientifique du GIDIS – IRD Abidjan. Le Journal des Sciences Sociales*, 1, 161-174.

Kone I., (2009). Le développement de l'Afrique... un problème. Revue « Itinérés » Plus, Scientifique et Technologie (CENAREST), Spécial « Littératures, Sciences Humaines et Sciences Sociales », Libreville (Gabon), 7 (7), 1-13.

Lavigne-delville P., Sellamna N. et Mathieu M., (2000). Les enquêtes participatives en débat: ambitions, pratiques et enjeux, Karthala, Paris.

Lavigne-delville P. et Mathieu M., (2003). Le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social, in Journée d'Étude IR AM 2003 «*De la Participation à l'Empowerment*», Paris, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement.

Logie, et Gerard, (2003). La participation: une issue possible pour la société humaine?», in *Journée d'Étude IRAM 2003 "De la Participation à l'Empowerment*, Paris, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement,

Long, N., (1992). From paradigm lost to paradigm regained? Dans N. Long et A. Long, *Battlefields of knowledge: the interlocking of theory and practice in social research and development*, Londres (R.-U.) Routledge, 16-43.

Marechal, J.P. et Quenault B., (2005). Le développement durable : une perspective pour le XXIème siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes,

Tubiana, L., (2000). *Environnement et développement. L'enjeu pour la France*. Rapport au

Premier Ministre. Paris, La Documentation française, Paris